

n°-706



PÔLE ROUTES, INFRASTRUCTURES ET MOBILITES DOUCES  
DIRECTION DES ROUTES ET DES INTERVENTIONS  
TERRITORIALES  
SERVICE INVESTISSEMENTS ROUTIERS

Digne les Bains, le **11 AOUT 2022**  
Direction Départementale  
des Territoires  
des Alpes-de-Haute-Provence

**16 AOUT 2022**

**ARRIVÉE**

Madame Catherine GAILDRAUD  
Direction Départementale des Territoires  
Service de l'Environnement et des Risques  
Pôle Eau  
Avenue Demontzey - CS 10211  
04002 DIGNE LES BAINS CEDEX

Direction Départementale  
des Territoires  
des Alpes-de-Haute-Provence

**16 AOUT 2022**

**ARRIVÉE**

*Use BB  
- SB*

Affaire suivie par Xavier BERNARD  
Tél. : 04 92 30 08 39  
[xavier.bernard@le04.fr](mailto:xavier.bernard@le04.fr)  
Nos réf : SIR/22-D03108



Objet : RD900a 2+200 – Reconstruction du pont des Arches – Demande de compléments

PJ : Note en réponse

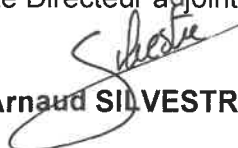
Madame La Directrice,

Par courrier en date du 13/07/2022, vous m'avez fait part d'observations sur la demande d'autorisation environnementale citée en objet.

Je vous prie de trouver ci-joint des éléments de réponse afin que l'instruction réglementaire de l'opération puisse se poursuivre dans les meilleurs délais au vu de la programmation des travaux à l'été 2023.

Je vous prie de croire, Madame La Directrice, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour la Présidente du Conseil départemental,  
Le Directeur adjoint des routes et des interventions territoriales,

  
**Arnaud SILVESTRE**